

M. Chirac : pour une Constitution européenne

● A Berlin, devant le Bundestag, Jacques Chirac propose de soumettre aux peuples une « Constitution européenne » ● Il imagine d'abord un groupe de pays « pionniers » décidés à aller plus vite et plus loin dans l'intégration ● « Le Monde » publie l'intégralité de son discours

S'EXPRIMANT mardi 27 juin devant les députés allemands, dans l'enceinte de l'ancien Reichstag à Berlin, Jacques Chirac a souhaité que s'engage un processus ambitieux de « refondation institutionnelle de l'Europe », qui devrait aboutir, d'ici quelques années, à l'adoption d'une « Constitution européenne » que les peuples seraient amenés à ratifier. Dans son discours, que nous publions intégralement, le président de la République, se plaçant délibérément dans une perspective qui dépasse les six prochains mois de la présidence française de l'Union, répond au ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, qui, le 12 mai, appelait de ses vœux une Europe « fédérale ».

Expliquant pourquoi ce terme est à ses yeux inopportun et inadapté à des institutions européennes qui « sont et resteront originales et spécifiques », le président de la République propose une méthode pour permettre à l'Europe de continuer d'avancer et d'éviter que l'entrée prochaine de nouveaux pays



membres n'ait pour effet de diluer ce qui a été acquis en plus de quarante ans. Il évoque la constitution d'un groupe de pays « pionniers », décidés à poursuivre, plus vite et plus loin que les autres, sur la voie de l'intégration, et qui devraient être liés par une structure souple et ouverte, un « secrétariat ». La coordination des politiques économiques, le renforcement des politiques communes en matière de défense et de lutte contre la criminalité devraient être ses premiers sujets. Parallèlement, le chef de l'Etat suggère que dès la fin de la présidence française, les pays membres s'attellent à l'élaboration d'une « Constitution européenne », qui fixerait les limites géographiques ultimes de l'Union, prévoirait ses institutions (qu'il ne définit pas a priori) et rendrait l'ensemble de l'édifice « plus compréhensible pour le citoyen ».

Lire pages 2 et 3, le discours de M. Chirac pages 16 et 17 et notre éditorial page 20

EUROPE La président français Jacques Chirac, en visite d'Etat à Berlin, a proposé mardi matin 27 juin devant le Bundestag un projet de « refondation institutionnelle

de l'Europe ». ● RÉPONDANT implicitement au ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer, qui a suggéré l'idée d'une Europe fédérale, le chef de l'Etat réclame la

création d'un super-Etat européen qui se substituerait aux Etats-nations ». Mais il souhaite une accélération de l'intégration européenne à brève échéance. ● M. CHIRAC sug-

gère de créer dès 2001 un « groupe pionnier » d'Etats chargé d'élaborer une Constitution européenne. ● CETTE CONSTITUTION devra « réorganiser les traités », fixer « les

frontières géographiques ultimes » de l'Union et les termes de sa « Charte des droits fondamentaux ». (Lire aussi pages 16 et 17 et notre éditorial page 20.)

M. Chirac prône au Reichstag l'adoption d'une Constitution européenne

Devant les députés allemands, le chef de l'Etat a officialisé un tournant dans la politique européenne de la France. Il propose que, dès la fin de la présidence française de l'Union, au 1^{er} janvier 2001, un « groupe pionnier » d'Etats européens s'attelle à l'élaboration d'une constitution

BERLIN
de nos envoyés spéciaux
« Il est des moments où il faut savoir prendre des risques. Sortir des sentiers battus. La poursuite de la grande aventure communautaire est à ce prix ! ». Le discours que le président Jacques Chirac a prononcé mardi 27 juin devant le Bundestag allemand réuni au Reichstag, à Berlin (lire pages 16 et 17), veut relancer la Construction européenne. Répondant au discours du ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer, qui avait suggéré le 12 mai la création d'une Europe fédérale, le président de la République s'est prononcé en faveur d'un processus ambitieux de « refondation institutionnelle de l'Europe ».

Celui-ci doit aboutir à l'adoption d'une « Constitution européenne », que les peuples seraient amenés à ratifier par référendum. Avant d'y parvenir, le chef de l'Etat prône la mise en place, « dès l'an prochain », d'un « groupe pionnier » de pays, rassemblés autour de l'Allemagne et de la France, qui « souhaitent aller plus loin ou plus vite » dans l'intégration européenne. Il suggère la création d'« un secrétariat chargé de veiller à la cohérence des positions et des politiques des membres de ce groupe, qui devrait rester ouvert à tous ceux qui souhaiteraient le rejoindre ».

Alors que M. Fischer avait parlé à titre personnel, même s'il avait le soutien du chancelier Gerhard Schröder, le président de la République s'est exprimé au cours d'une

visite d'Etat, d'une façon solennelle et qui engage la France. La vision qu'il a présentée va bien au-delà des missions que s'est assignées la France pour la conférence intergouvernementale (CIG) qu'elle va présider jusqu'au sommet de Nice en décembre, sur la réforme des institutions européennes. Celle-ci doit apporter une réponse aux questions non résolues lors du traité d'Amsterdam de 1997 : généralisation du vote à la majorité qualifiée pour prendre les décisions communautaires, repondération des voix entre les différents pays de l'Union en fonction de leur population, représentation des Etats membres au sein de la Commission. Le sommet européen de Feira, les 19 et 20 juin, y a ajouté la question de l'assouplissement des « coopérations renforcées », qui permettraient aux Etats qui le souhaitent d'aller de l'avant dans l'intégration sans se heurter à un veto des autres.

PERSPECTIVE À LONG TERME

Le discours de Jacques Chirac, qui a saisi au vol le débat lancé par M. Fischer, représente une volte-face de la politique française. Le premier ministre Lionel Jospin avait vanté, le 9 mai devant le Parlement français, une politique des petits pas, appelant à son secours Jean Monnet, pour justifier une présidence de l'Union aux ambitions modestes. Le président, au contraire, se place dans une perspective à plus long terme. Confirmant le redémarrage du moteur franco-

allemand, il relance le débat en Europe sur la nécessité d'accélérer l'intégration européenne en vue des élargissements à venir. S'il rappelle dans son discours que l'étape de la CIG est « incontournable » et que sa réussite est un « préalable indispensable à tout progrès », c'est pour affirmer aussitôt que le processus ne s'arrête pas là : « Après s'ouvrira une période que je qualifierais de "grande transition", au terme de laquelle il faudra que l'Union soit stabilisée dans ses frontières et dans ses institutions. »

Pendant cette période, il appartiendra au « groupe pionnier » de montrer le chemin. « Groupe pionnier », tel est le vocable choisi par M. Chirac, alors que les chrétiens-démocrates allemands Wolfgang Schäuble et Karl Lamers avaient parlé en 1994 de noyau dur et M. Fischer de « centre de gravité ». L'idée reste la même, pouvoir aller de l'avant. Mais il convient de ménager les susceptibilités de ceux qui ne voudraient ou ne pourraient pas suivre dans l'immédiat le rythme. Jacques Chirac souhaite que les pays du groupe pionnier s'appuient « sur la nouvelle procédure de coopération renforcée définie pendant la CIG et (...) nou[ent], si nécessaire, des coopérations hors traité ». Ce groupe doit pouvoir « dès l'an prochain (...) s'atteler notamment à une meilleure coordination des politiques économiques, à un renforcement de la politique de défense et de sécurité et à une plus grande efficacité dans la lutte contre la criminalité ».

En suggérant la création d'« un secrétariat chargé de veiller à la cohérence des positions et des politiques » de ses membres, le président de la République propose un moyen terme : il refuse l'idée, proposée par l'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors, de conclure un nouveau

proposées, pour ne pas tomber sous la coupe de la Commission et rester du ressort des gouvernements nationaux.

Parallèlement, le président propose dès le lendemain du sommet de Nice de s'attaquer à l'élaboration d'une future « Constitution européenne ». Celle-ci ne se limiterait

cessaires, tant du côté de l'exécutif que de celui du Parlement, pour renforcer l'efficacité et le contrôle démocratique de l'Union ». Jacques Chirac se garde cependant de faire des propositions aussi concrètes que celles de M. Fischer, qui avait notamment suggéré l'élection au suffrage universel d'un président européen et la création d'un Parlement bicaméral.

Le Président a réaffirmé que l'élargissement de l'Union est « une grande ambition légitime et nécessaire », mais il a prévenu que cet élargissement « ne sera pas une fuite en avant. Nous ne laisserons pas se défaire le projet européen ». Rebondissant sur les propositions de M. Fischer, qui avait veillé à rendre sa vision fédérale de l'Europe compatible avec les nations, condition sine qua non d'une approbation française, M. Chirac a réaffirmé : « ni vous ni nous n'envisageons la création d'un super Etat européen qui se substituerait à nos Etats-nations ».

Constatant que le processus d'unification européen a déjà donné lieu à des transferts de souveraineté importants, en particulier l'euro et la Cour européenne de Luxembourg, il renvoie néanmoins dos à dos souverainistes et fédéralistes. « De grâce, a-t-il lancé, renonçons aux anathèmes et aux simplifications, et convenons enfin que les institutions de l'Union sont et resteront originales et spécifiques ».

Henri de Bresson
et Arnaud Lepermentier

Les Français convertis à l'Europe

L'opinion publique française semble désormais convertie à l'Europe. Huit ans après le référendum très serré sur la traité de Maastricht, 59 % des Français se déclarent « enthousiastes » ou « favorables » à la construction européenne, contre 41 % qui se disent « sceptiques » ou « opposés », selon un sondage réalisé par le CSA, du 15 au 17 juin, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié par Libération et France 3, le 26 juin.

De même, 70 % des personnes interrogées souhaitent une accélération de « l'unification politique et économique » de l'Union européenne, contre 25 % qui souhaitent un ralentissement ; en mars 1996, 49 % seulement souhaitaient une accélération. Cette adhésion à la construction européenne est pratiquement aussi forte chez les électeurs de gauche (76 %) que chez ceux de droite (71 %).

traité dans le traité européen, qui créerait un « niveau supplémentaire à une Europe qui en compte déjà beaucoup ». Mais il réclame un certain degré d'organisation pour rendre tangible ce nouvel approfondissement. C'est une innovation par rapport au très informel conseil de l'euro, chargé de la coordination des politiques économiques, dont les Allemands ont toujours refusé l'institutionnalisation. Dans l'esprit de M. Chirac, cette structure doit se situer en dehors des institutions

pas à savoir « qui fait quoi en Europe », comme il l'avait dit au sommet franco-allemand de Mayence. Cette constitution doit aussi « réorganiser les traités afin d'en rendre la présentation plus cohérente et plus compréhensible pour le citoyen ». Elle doit répondre à la question des « frontières géographiques ultimes de l'Union », « préciser la nature de la Charte des droits fondamentaux », que M. Chirac espère voir adoptée à Nice. Mais surtout, elle doit prévoir « les ajustements institutionnels né-

A l'Elysée, les europhiles ont gagné la bataille d'influence

BERLIN

de notre envoyée spéciale

Ils sont une petite douzaine d'amis politiques, diplomates, chefs d'entreprise, à avoir pris régulièrement, ces derniers mois, le chemin de l'Elysée pour plaider la cause européenne. Autour de l'ancien premier ministre Alain Juppé, mais aussi du commissaire européen Michel Barnier, des anciens ministres Jacques Toubon et Hervé Gaymard et surtout de l'ancien patron de Suez-Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod, ce petit groupe n'a cessé de pousser Jacques Chirac à plus de ferveur sur l'intégration européenne. Non qu'ils aient cru à un possible recul du président sur l'Europe. Celui-ci, depuis 1995, n'a jamais cessé d'insister sur la nécessité de poursuivre la construction européenne. Mais ils craignaient un manque d'initiative, de souffle, en un mot, de la tiédeur.

Ce petit groupe l'a emporté dans la bataille d'influence qui se mène toujours autour du président. Certes, M. Chirac est moins audacieux, moins fédéraliste qu'un Alain Juppé ou un Jérôme Monod l'auraient souhaité. Mais les deux hommes ont été étroitement associés à l'élabo-

ration du discours au Bundestag. M. Juppé d'abord, qui, depuis plusieurs mois, travaille à l'élaboration d'une Constitution européenne, qu'il doit promouvoir lors d'un colloque, le 28 juin. L'ancien premier ministre, qui garde des liens très étroits avec le chef de l'Etat et reste relayé à l'Elysée par son secrétaire général, Dominique de Villepin, a largement contribué à l'élaboration du discours sur la constitution européenne, le « *qui fait quoi en Europe* ».

LE SOUVERAINISME EN PERTE DE VITESSE

L'influence des fédéralistes s'est aussi renforcée avec l'arrivée à l'Elysée, le 2 juin, de Jérôme Monod au poste de conseiller spécial. L'ami et conseiller de M. Chirac depuis trente-cinq ans militait déjà de l'extérieur pour une intégration européenne très poussée, peu habituelle dans les rangs gaullistes. Au sein de l'équipe élyséenne, c'est lui qui a trouvé une bonne part des formules les plus percutantes du discours au Bundestag. « *Il est clair que, depuis qu'il est arrivé, assure un conseiller du chef de l'Etat, le président a un engagement européen plus poussé.* »

La volonté de M. Chirac de se construire un bi-

lan européen, les sondages qui montrent la progression de l'idéal européen en France et une certaine vision de la tactique politique ont fait le reste. Après avoir hésité, le président s'est convaincu que le souverainisme est en perte de vitesse en France. Charles Pasqua, dont il redoutait la campagne violemment eurosceptique avant la prochaine échéance présidentielle, lui paraît moins dangereux, englué dans ses querelles internes avec Philippe de Villiers. Philippe Séguin se consacre à la bataille municipale parisienne.

M. Chirac sait par ailleurs qu'il aura probablement face à lui, en 2002, le très europhile François Bayrou, lequel a présenté, lui aussi, un projet de Constitution européenne, mais qui tend vers le fédéralisme. Se montrer en pointe sur le sujet permet à M. Chirac de devancer cet adversaire dans son propre camp. Enfin, même si le discours au Bundestag a été transmis par avance à Lionel Jospin, il offre une belle occasion à M. Chirac de montrer à son premier ministre qu'il peut être, sur l'Europe, plus allant que lui.

Raphaëlle Bacqué

Plus de tabous entre Paris et la République de Berlin

BERLIN

de nos envoyés spéciaux

François Mitterrand n'avait jamais accompli cet acte symbolique. Jacques Chirac est passé à pied sous la porte de Brandebourg, symbole pendant des décennies de la division de l'Allemagne - et aujourd'hui de sa réunification. Un an après le déménagement de la capitale allemande sur les rives de la Spree, il n'y a plus de tabous franco-allemands, et la visite d'Etat du président de la République est un hommage à la République de Berlin, montrant que les réticences françaises envers l'ancienne capitale prussienne, si jamais elles ont existé, sont complètement surmontées.

S'il demeure entre les peuples français et allemand une « *dernière barrière* », c'est, selon M. Chirac, celle de la langue. S'exprimant devant des étudiants francophones réunis à l'université Humboldt de Berlin, le président de la République a plaidé pour le trilinguisme en Europe, et déploré le « *manque de professeurs d'allemand compétents* ». Berlin, ville d'accueil des huguenots après la révocation de l'édit de Nantes, reste marqué par l'histoire du couple franco-allemand. Ainsi, le recteur de l'université Humboldt a précisé avec humour que son université n'aurait pas existé sans les défaites infligées à la Prusse par Napoléon, qui avaient provoqué un sursaut de la capitale.

« ŒUVRE IMMENSE »

La journée, qui avait commencé par la visite à Hanovre de l'Exposition universelle en compagnie de Gerhard Schröder, s'est achevée par le dîner d'Etat offert au château de Bellevue par le président de la République allemand, Johannes Rau. Le président français y a insisté sur la nécessité de « *nourrir de projets et d'ambitions* » la relation franco-allemande.

Sous la coupole de verre du Reichstag - « *ce palais, a dit M. Chirac, qui porte la marque des souffrances de votre pays mais qui aujourd'hui, éclatant de lumière, est à l'image de l'Allemagne moderne* » -, le président de la République s'est efforcé, mardi mat, de répondre aux attentes des Allemands sur la politique euro-

péenne de la France et a appelé à renforcer le moteur franco-allemand. Il en a profité pour rendre hommage à « *l'œuvre immense* » accomplie par Helmut Kohl « *avec François Mitterrand* ».

Plus concrètement, le chef de l'Etat a appelé à « *faire du tandem franco-allemand le moteur d'un puissant pôle industriel européen* » et a invité les milieux économiques à créer « *une fondation* » pour s'initier à la

La fine fleur du patronat français

Une brochette des plus grands noms de l'industrie française a accompagné Jacques Chirac à Berlin, témoignant de l'importance que Paris attache au rôle que les milieux d'affaires jouent dans la consolidation de la relation franco-allemande. Parmi eux, des représentants des secteurs les plus performants de l'économie française comme Jean-Luc Lagardère, qui a patronné côté français la restructuration de l'industrie aéronautique et de défense européenne, Louis Schweitzer, le patron de Renault, ou les PDG de Gaz de France et EDF, sociétés publiques aujourd'hui sous le feu de la critique en Allemagne en raison de leur situation monopolistique. La délégation comprend également le « *patron des patrons* », Ernest-Antoine Seillière, dont l'organisation, le Medef, est sollicitée pour s'engager avec son homologue, le BDI, dans le développement d'une culture d'entreprise commune.

culture d'entreprise de leurs voisins. Le président, qui avait parrainé la veille la première session de l'Académie franco-allemande du cinéma, a proposé « *la création à Berlin, à l'image de ce qui existe à Rome ou à Madrid, d'un lieu où nos créateurs, qui souhaitent chercher l'inspiration dans cette ville en plein renouveau, soient accueillis* ».

H. de B. et Ar. Le.



François Bayrou propose un président européen élu au suffrage universel

L'IDÉE d'une charte fondamentale européenne a réveillé une certaine émulation dans les rangs de la droite française. Dix jours après que les RPR Alain Juppé et Jacques Toubon eurent dévoilé le leur (*Le Monde* du 17 juin), François Bayrou, président de l'UDF, a présenté à son tour, lundi 26 juin, son projet de Constitution pour l'Union.

Les deux textes sont d'inspiration très différente. Alors que celui que MM. Juppé et Toubon présenteront plus en détail, mercredi 28 juin, lors d'un colloque, maintient le Conseil européen au centre de l'architecture européenne, le projet de M. Bayrou est d'inspiration ouvertement fédéraliste.

Il s'articule autour d'un « président de l'Union » élu pour cinq ans

Jacques Delors rejette l'idée d'une Constitution européenne

Lors d'un débat avec Jean-Pierre Chevènement, qui clôturait, lundi 26 juin à Paris, un colloque de la Fondation du 2 mars, Jacques Delors s'est prononcé contre l'idée d'une Constitution européenne. Estimant que les ambitions de la « grande Europe » (élargie) ne pourront qu'être plus restreintes que celles du traité d'Amsterdam, il estime que la Commission retrouvera du même coup son « rôle traditionnel ». A propos de la Charte des droits fondamentaux, l'ancien président de la Commission européenne a déclaré que, « s'il s'agit d'un texte déclaratoire, il tient en une page ». Le ministre de l'Intérieur a plaidé de son côté pour une « Europe pratique », « union de nations, convergence de volontés nationales ».

au suffrage universel direct par les « citoyens européens » le même jour, et pour la même durée que le Parlement européen. « S'il y a une démarche fédérale, alors il faut un fédérateur pour entraîner et convaincre », argumente le député européen. Le président préside la Commission,

dont il nomme les membres après une simple « consultation » du Conseil. Il met fin à leurs fonctions dans les mêmes conditions. Il a « une autorité hiérarchique » sur eux et ceux-ci « ne sollicitent ni n'acceptent d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme ». Le lien entre eux et leurs Etats d'origine n'existe donc plus.

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION

Le président de l'Union dispose de pouvoirs étendus. Il « conduit la politique étrangère et de sécurité commune », sachant que les Etats membres « conduisent leur politique étrangère et de sécurité propre de manière à appuyer activement et sans réserve » la PESC. Il négocie et conclut les traités internationaux de l'Union. Il nomme aux emplois de l'administration. Chaque année, il prononce un discours sur l'état de l'Union devant le législatif. De plus, l'initiative des lois appartient, pour l'essentiel, à la Commission. Le président de l'Union peut dissoudre le Parlement européen, ce qui entraîne sa propre démission. En retour, le Parlement peut censurer la Commission à la majorité absolue de ses membres, et provoquer la démission du président en lui élisant un successeur dans les mêmes conditions.

Le président de l'Union préside également les séances du Conseil européen. Celui-ci définit les orientations de la PESC et, « avec la participation du Parlement européen », les orientations politiques générales. Le Conseil vote à la majorité qualifiée des deux tiers.

A côté du Parlement européen, il est créé un « Conseil des Etats » composé « d'un membre de la commission » et de « délégations nationales » dirigées par un membre du gouvernement et comprenant des représentants des parlements nationaux « ou des institutions nationales ou locales ». Avec le Parlement, ce Conseil des Etats vote les lois et le budget et ratifie les traités de l'Union. Les voix des membres de ce Conseil des Etats « sont affectées d'une pondération dégressive fondée sur la population des Etats ». Une Cour suprême veille au respect de cette architecture.

Cécile Chambraud

Pour une Constitution européenne

MERCI de m'avoir invité à m'exprimer devant la représentation allemande, ici, dans ce palais qui porte la marque des souffrances de votre pays mais qui, aujourd'hui, éclatant de lumière, est à l'image de l'Allemagne moderne. Un demi-siècle durant, plaie béante au cœur de Berlin divisée, abîmée, le Reichstag, jamais reconstruit, demeurait comme le symbole de la douleur et de l'attente de tout un peuple. Comme le symbole d'une Europe déchirée. Et tout naturellement, quand l'Allemagne s'est retrouvée et, à sa suite, notre continent, alors la démocratie allemande s'est réinstallée ici, renouant les fils de l'Histoire, fermant enfin la tragique parenthèse.

Je suis de ceux qui ont toujours espéré et attendu le moment où l'Allemagne retrouverait son unité et sa capitale. C'est dire mon émotion d'être le premier chef d'Etat étranger à s'adresser, depuis cette tribune, à l'Allemagne tout entière ! L'Allemagne, notre voisin, notre adversaire d'hier, notre compagnon d'aujourd'hui ! L'Allemagne unie ! L'Allemagne chez elle !

Aujourd'hui, je pense à toutes celles et à tous ceux qui ont permis que s'accomplisse le rêve de générations d'Allemands. A ces hommes de conviction et de vision qui ont aidé leur peuple à croire en son avenir. A ceux qui ont donné à la République fédérale, dans la ville des bords du Rhin qui l'avait accueillie, ses institutions et ses valeurs. A ceux qui ont relevé le pays de ses ruines, rebâti et donné au monde, au prix de trésors d'intelligence, de travail, de sacrifices, le témoignage d'une extraordinaire réussite. A ceux qui ont rendu à l'Allemagne sa place au premier rang des nations.

Mais d'abord je pense aux hommes d'Etat qui, chez vous comme chez nous, ont engagé l'histoire de réconciliation de l'Allemagne et de la France. Quelle audace et quel courage il leur a fallu ! Le lendemain même de la guerre, pour parler entre eux le langage de la confiance et de la coopération. Le prodige est aussi qu'à chaque étape essentielle nos deux pays aient trouvé les hommes pour consolider le rapprochement et aller toujours plus loin.

Au départ, il y eut Konrad Adenauer et le général de Gaulle qui surent répondre au rendez-vous de l'Histoire et ouvrir - forcer même - ce chemin que nous parcourons ensemble.

Je pense à Willy Brandt et à Georges Pompidou. Je pense aussi à Helmut Schmidt et à Valéry Giscard d'Estaing qui ont fait grandir la solidarité franco-allemande et franchir de nouvelles étapes à l'Europe.

Enfin, je veux saluer ici Helmut Kohl et lui dire que l'œuvre immense qu'il a accomplie avec François Mitterrand pour renforcer encore la cohésion et l'identité européennes reste gravée dans la mémoire des Français et de tous les Européens.

Il y a bientôt quarante ans, le général de Gaulle, en visite en République fédérale d'Allemagne, évoquait l'amitié franco-allemande. « Notre rapprochement puis notre union, déclarait-il, événements parmi les plus éclatants de toute l'Histoire, c'est afin d'agir ensemble que nous les avons engagés. L'union, pour qu'existe sur l'ancien continent un rôle dont la puissance, la prospérité, l'autorité égalent celles des Etats-Unis. L'union, encore, pour, le moment venu, permettre à toute l'Europe d'établir son équilibre, sa paix, son développement. L'union, enfin et peut-être surtout, à cause de l'immense tâche de progrès humain qui s'impose au monde et dont la conjonction des valeurs de l'Europe, en premier lieu des nôtres, peut et doit être l'élément majeur ».

Quarante ans ont passé. Largement réalisée, l'ambition demeure.

La première d'abord. L'Union européenne est aujourd'hui la première puissance économique et commerciale du monde, en géant de la recherche et de l'innovation. La coopération,

Premier chef d'Etat étranger à s'adresser aux Allemands au Bundestag depuis la réunification, Jacques Chirac a retracé, mardi 27 juin, l'histoire des relations entre les deux pays. Le président français a exposé sa vision d'une Europe qui doit entamer une « grande transition » et qu'il souhaite dotée, dans quelques années, d'une Constitution

22 septembre 1984. Helmut Kohl et François Mitterrand se tiennent la main à Verdun, au cours d'un hommage aux victimes des deux guerres mondiales.

l'émulation, la synergie franco-allemande en ont été l'un des plus puissants moteurs. Aujourd'hui, à l'heure où se bâtissent des groupes de taille à l'exporter dans la grande compétition mondiale, Allemands et Français se tourment tout naturellement les uns vers les autres.

Nous avons franchi une étape historique avec l'adoption de l'euro, projet lui aussi porté dès l'origine par le couple franco-allemand et qui est une réussite. Avec l'euro, nous avons consacré l'unification du grand marché européen et nous nous sommes dotés d'un formidable accélérateur des échanges. Nous ancrions dans l'esprit de nos concitoyens leur appartenance à un même ensemble économique et, au-delà, politique et humain. Les Européens ont désormais leur monnaie.

L'équilibre, la paix, le développement de tout le continent ensuite. Le principal témoignage du succès de la construction européenne a été sans doute cette formidable force d'attraction exercée sur ceux des Européens restés si longtemps séparés de nous. La brillante réussite de l'Europe a rendu chaque jour plus absurdes et plus insupportables le maintien, à ses portes, de régimes totalitaires, et la division de notre continent, d'abord de l'Allemagne. L'Europe tout entière se souvient de ces heures magiques où, bravant le mur de la honte, Berlinois de l'Est et de l'Ouest se sont rejoints, lançant aux peuples opprimés le signal de la liberté.

L'Europe enfin, militant et acteur du progrès dans le monde. Ce qui a réuni l'Allemagne et la France et leurs partenai-

res, c'est bien sûr l'aspiration profonde de leurs peuples à la paix. Mais c'est aussi, et peut-être d'abord, une certaine idée de l'homme, qui a donné au projet européen son horizon de liberté, de dignité, de tolérance, de démocratie. Voilà pour quoi l'appartenance à l'Union vaut adhésion sans réserve aux idéaux et aux valeurs qui la fondent.

Au-delà de ses frontières, l'Union européenne fait entendre sa voix. Elle plaide pour une organisation internationale des échanges plus équilibrée, attentive au mieux-être des individus et respectueuse de la diversité culturelle du monde. Elle plaide pour une véritable solidarité entre pays riches et pauvres et montre l'exemple par une politique active d'aide au développement. Elle plaide, et elle agit, en faveur de la paix et pour que cesse la barbarie.

Je pense bien sûr à notre engagement conjoint en Bosnie et au Kosovo, qui dit bien la signification profonde, pour vous comme pour nous, de notre projet européen. Cette exigence éthique qui nous rassemble et qui justifie à nos yeux que l'Europe, dans le

respect de ses alliances, se donne désormais les moyens de poursuivre sa propre politique étrangère et de sécurité.

Ici, au Bundestag, je veux saluer la décision historique des Allemands, qui, pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, ont accepté l'envoi de soldats sur un théâtre d'opérations extérieur. Ils l'ont fait au nom du respect de la dignité de tout homme. L'engagement de l'Allemagne, son rang de grande puissance, son influence internationale, la France souhaite voir reconnus par un siège permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies !

Je pense à notre engagement conjoint en Bosnie et au Kosovo (...). L'engagement de l'Allemagne, son rang de grande puissance, son influence internationale, la France souhaite les voir reconnus par un siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies !

Mesdames, Messieurs, dans trois jours, la France prendra présidence de l'Union européenne. Elle aura la responsabilité de faire aboutir des décisions qui engagent l'avenir. Je pense bien sûr à la première d'entre elles - la réforme, absolument vitale, de nos institutions communes que nous mènerons avec le soutien de nos partenaires allemands.

Elle devra faire progresser d'importants chantiers. Ceux de la défense européenne. Nous espérons lui faire franchir de nouvelles étapes, à la mesure des progrès considérables accomplis en l'espace de quelques mois, notamment sous présidence allemande.

L'Europe, nous la voulons aussi plus proche des citoyens. Notre Union, chacun doit pouvoir en mesurer les bienfaits dans sa vie de tous les jours. Alors que, aujourd'hui, beaucoup d'Européens la jugent abstraite, trop éloignée de leurs vraies préoccupations : la croissance, l'emploi et la formation, la justice et la sécurité, la lutte contre le trafic de drogue et contre les filières d'immigration clandestine, l'environnement et la santé. Dans tous ces domaines, le prochain semestre doit nous permettre d'avancer.

Il faut que les pays qui veulent aller plus loin dans l'intégration, sur une base volontaire et sur des projets précis, puissent le faire sans être retardés par ceux qui, et c'est leur droit, ne souhaitent pas avancer aussi vite (...). Rassemblés avec l'Allemagne et la France, ils pourraient se constituer en un « groupe pionnier »

Mais, au-delà de ces échéances immédiates, la responsabilité qui nous incombe, à nous membres fondateurs, est de poser sans cesse la question du sens et de l'avenir de l'Europe. De ne jamais laisser s'affaiblir notre volonté. Je sais l'esprit profondément européen qui a présidé ici, tout récemment, à la relance d'un débat dont les enjeux sont, à sens propre du mot, existentiels. Un débat qui engage nos nations et nos peuples, leur histoire et leur identité, et qui touche à l'organisation même de nos sociétés, à la volonté d'aller plus loin dans l'Union. Ce n'est pas rien ! Il est de

moments où il faut savoir prendre des risques. Sortir de sentiers battus. La poursuite de la grande aventure communautaire est à ce prix !

Je voudrais, ici, à Berlin, éclairer le chemin. Vous faire part de mes convictions. Ouvrir avec vous des perspectives.

Ma première conviction est que l'élargissement de l'Union européenne est une grande ambition légitime et nécessaire.

Dimanche 25 juin à Hanovre. Poignée de main officielle entre le chancelier Gerhard Schröder et le président Jacques Chirac.

ouverte, en associant les gouvernements et les citoyens, à travers leurs représentants au Parlement européen et dans les Parlements nationaux. Les pays candidats devront naturellement y prendre part. Plusieurs formules sont envisageables, du comité des sages à un modèle inspiré de la convention qui rédige notre charte des droits fondamentaux.

A l'issue de ces travaux qui prendront sans doute quelques années, les gouvernements puis les peuples seraient appelés à se prononcer sur un texte que nous pourrions alors consacrer comme la première « Constitution européenne ».

Mais pour que la construction européenne avance, c'est d'abord l'amitié franco-allemande que nous devons approfondir sans cesse.

Nos coopérations si nombreuses et familières, l'étroite concertation politique à tous les niveaux de nos institutions, le riche dialogue de nos cultures, les échanges entre jeunes à la faveur de nos milliers de jumelages comme de nos apprentis-sages linguistiques, ont tissé un lien unique, irréversible, irremplaçable.

Voici plus d'un demi-siècle que nous travaillons la main dans la main. Entre nous, la réconciliation est acquise. Elle est une évidence. Une réalité de la vie quotidienne si normalement inscrite dans notre paysage que nous n'en percevons plus la dimension propre. Et la nouvelle génération aux commandes la reçoit en héritage après l'avoir apprise dans les livres, sans ressentir la même charge émotionnelle que jadis. Eh bien, retrouvons le souffle, l'élan fondateur ! L'ardente nécessité de notre dialogue ! Donnons-nous les lieux pour se connaître et entreprendre ensemble !

Que de traits communs, que de raisons de se porter plus d'attention ! Si nous avons chacun nos traditions, notre histoire, nos qualités propres, qui expliquent sans doute les formes d'organisation que nous nous sommes choisies. Si l'Allemagne est à l'aise dans son fédéralisme qui permet une participation active et vivante des citoyens à tous les niveaux de la vie politique. Et si la France a su conserver, en la modernisant, une tradition unitaire qui contribue à la cohésion de sa communauté nationale, les défis que nous devons relever aujourd'hui sont les mêmes. Ils s'appellent croissance économique et compétitivité, mutations de notre système éducatif, défense de l'emploi, adaptation de nos régimes sociaux à l'évolution démographique, modernisation et maîtrise des systèmes de santé, sécurité, environnement, immigration. Il suffirait de parcourir l'ordre du jour de vos assemblées et des notes, de suivre parallèlement les débats qui passionnent aujourd'hui nos deux pays, pour mesurer l'intime parenté de nos problèmes et de nos attentes.

Il nous manque encore, me semble-t-il, ce lieu privilégié où responsables politiques, économiques, syndicaux associatifs, représentants des médias, personnalités du monde culturel pourraient se retrouver. Où l'Allemagne et la France en mouvement, avec leurs débats, leurs interrogations, leurs aspirations, se rencontreraient dans toutes leurs composantes. Je propose qu'une conférence franco-allemande les réunisse chaque année. Ce serait le grand rendez-vous de nos deux pays où Allemands et Français embrasseraient l'avenir ensemble.

Le monde de l'économie a connu, ces derniers mois, des progrès spectaculaires. Nos grandes entreprises ont noué de nouvelles et puissantes solidarités dans les domaines-clés de l'aéronautique, de la chimie, de l'énergie, de l'assurance et des services. Hier soir, le chancelier Schröder et moi-même avons rencontré leurs dirigeants.

Je crois que notre priorité doit être d'encourager davantage encore cette forte dynamique d'intégration entre nos potentiels économiques et faire du tandem franco-allemand le moteur d'un puissant pôle industriel européen. J'appelle nos milieux économiques, avec naturellement l'appui de nos deux gouvernements, à créer une fondation où dirigeants et cadres, Allemands et Français, pourraient se rencontrer et mieux connaître - c'est peut-être ce qui nous manque le plus - la culture d'entreprise en vigueur dans le pays voisin.

Cet esprit de partenariat, nous devons le développer aussi dans les disciplines de l'esprit. Je salue la qualité comme l'importance du dialogue entre nos penseurs et entre nos artistes. Mais j'ai la conviction que nous pouvons lui faire gagner en intensité, en solidarité aussi, à l'heure où nous devons mener ensemble la grande bataille pour la diversité culturelle.

A votre initiative, Monsieur le Chancelier, nous avons désormais notre Académie franco-allemande du cinéma, dont la première session s'est tenue hier, en notre présence. Dans le même esprit, nous avons engagé une réflexion commune sur l'avenir du livre et sur l'évolution des médias. Rendons à nos artistes, à nos écrivains, le goût et les moyens de composer et de créer chez l'autre, renouant ainsi avec la prestigieuse tradition européenne du voyage et de l'immersion. Je propose la création à Berlin, à l'image de ce qui existe à Rome ou Madrid, d'un lieu où nos créateurs, qui souhaitent chercher l'inspiration dans cette ville en plein renouveau, soient accueillis et trouvent les conditions propices à leur réflexion.

Nous devons cultiver cet esprit de dialogue entre nos peuples en favorisant l'apprentissage de nos langues respectives. Je voudrais, en saluant les membres du Bundesrat ici présents, féliciter tout particulièrement les autorités des Länder qui se sont engagées avec détermination dans cette voie et ont pris des décisions exemplaires. Pour notre part, nous veillerons à ce que la langue allemande garde son statut d'excellence et son rang parmi les toutes premières langues vivantes étrangères enseignées.

Enfin je propose qu'ensemble, en cette année symbolique, nous accomplissions un geste fort en direction de notre jeunesse, en invitant 2 000 de nos collégiens et lycéens à conclure leur première année d'apprentissage linguistique par un séjour de découverte du pays, des traditions, de la culture du peuple dont ils ont choisi la langue.

Ce que l'Allemagne et la France ont vécu et subi dans l'Histoire ne ressemble à rien d'autre. Mieux qu'aucune nation, elles saisissent le sens profond de la paix et du projet européen. Elles seules, en forçant le cours des choses, pouvaient, en Europe, lancer le signal du rassemblement. Ensemble, au rythme de leurs retrouvailles et de la volonté de leurs peuples, elles ont fait progresser l'idée européenne.

Elles seules peuvent accomplir les gestes qui porteront l'Europe plus loin, dans ses ambitions, dans ses frontières comme dans les cœurs. Qui feront de l'Union ce grand espace de paix, de droits et de libertés, ce foyer de l'esprit digne de son héritage, cette terre que nos citoyens aimeront habiter, cultiver, faire rayonner ensemble.

Vive l'Allemagne ! Et vive la France !



Il est en marche. Ce sera difficile, pour les pays candidats comme pour les Etats membres. Mais, demain, nous serons trente et plus, réunis à la table de Bruxelles et représentés à Strasbourg.

C'est un accomplissement ! Pour la paix et la démocratie, enracinées sur notre continent et qui donnent tout son sens à notre aventure commune. Pour les pays candidats, soutenus dans leur combat pour la liberté par l'espoir de nous rejoindre. Pour l'Union elle-même qui en sera plus forte, politiquement et économiquement.

Mais, pour autant, l'exigence est claire. L'élargissement ne sera pas une fuite en avant. Nous ne laisserons pas se défaire le projet européen auquel vous et nous, avec nos partenaires, avons, depuis près d'un demi-siècle, consacré tant de volonté et d'énergie. Et qui, en retour, nous a tant apporté, non seulement la paix, mais aussi le succès économique. Qui s'est avéré, pour nous tous, un formidable multiplicateur de puissance. Notre Union ne sera plus tout à fait la même demain. Mais elle ne connaîtra ni dilution ni retour en arrière. Notre responsabilité est d'y veiller.

Une autre de mes convictions est que le rythme de la construction européenne ne se décrète pas. Il résulte, pour une large part, des progrès, parmi nos peuples, du sentiment d'identité et d'appartenance européennes, de leur « vouloir vivre ensemble » dans une communauté solidaire. Et j'ai confiance car ce sentiment est de plus en plus fort, surtout parmi les jeunes.

Enfin, je crois nécessaire d'éclairer le débat sur la nature de l'Union. C'est déformer la vérité de dire qu'il y a d'un côté ceux qui défendent la souveraineté nationale et, de l'autre, ceux qui la bradent. Ni vous ni nous n'envisageons la création d'un super Etat européen qui se substituerait à nos Etats-nations et marquerait la fin de leur existence comme acteurs de la vie internationale.

Nos nations sont la source de nos identités et de notre enracinement. La diversité de leurs traditions politiques, culturelles et linguistiques est une des forces de notre Union. Pour les temps qui viennent, les nations resteront les premières références de nos peuples.

Envisager leur extinction serait aussi absurde que de nier qu'elles ont déjà choisi d'exercer en commun une partie de leur souveraineté et qu'elles continueront de le faire, car tel est leur intérêt. Oui, la Banque centrale européenne, la Cour de justice de Luxembourg ou le vote à la majorité qualifiée sont des éléments d'une souveraineté commune. C'est ainsi, en acceptant ces souverainetés communes, que nous acquerrons une puissance nouvelle et un rayonnement accru. Alors, de grâce, renonçons aux anathèmes et aux simplifications, et convenons enfin que les institutions de l'Union sont et resteront originales et spécifiques !

Mais reconnaissons aussi qu'elles sont perfectibles et que le grand élargissement à venir doit être l'occasion d'approfondir la réflexion institutionnelle, au-delà de la conférence intergouvernementale. Dans cette perspective, je souhaite que nous puissions nous entendre sur quelques principes.

D'abord, rendre l'Union européenne plus démocratique. La construction communautaire a trop été l'affaire des seuls dirigeants et des élites. Il est temps que nos peuples redevennent les souverains de l'Europe. Il faut que la démocratie en Europe vive mieux, notamment à travers le Parlement européen et les parlements nationaux.

Ensuite, clarifier, mais sans la figer, la répartition des compétences entre les différents niveaux du système européen. Dire qui fait quoi en Europe avec le souci que les réponses soient apportées au meilleur niveau, au plus près des problèmes. Bref, mettre enfin en application le principe de subsidiarité.

Nous devons aussi veiller à ce que, dans l'Europe élargie, la capacité d'impulsion demeure. Sans cesse, il faut pouvoir ouvrir de nouvelles voies. Pour cela, et comme nous l'avons fait dans le passé, il faut que les pays qui veulent aller plus loin (dans l'intégration, sur une base volontaire et sur des projets précis, puissent le faire sans être retardés par ceux qui, et c'est leur droit, ne souhaitent pas avancer aussi vite.

Enfin, l'Europe-puissance que nous appelons de nos vœux, cette Europe forte sur la scène internationale, doit disposer d'institutions fortes et d'un mécanisme de décision efficace et légitime, c'est-à-dire faisant toute sa place au vote majoritaire et reflétant le poids relatif des Etats membres.

Voilà les grandes orientations selon lesquelles, je crois, doit s'engager le processus de refondation institutionnelle de l'Union. Le visage de l'Europe future reste encore à dessiner. Il dépendra du débat et de la négociation. Et bien sûr et surtout de la volonté de nos peuples. Mais nous pouvons d'ores et déjà tracer le chemin.

La première étape, incontournable, est la réussite, sous présidence française, de la conférence intergouvernementale. Ne sous-estimons pas son importance. Les quatre piliers essentiels de son ordre du jour, y compris le développement des procédures de coopération renforcée, permettront d'adapter les mécanismes de décision de l'Union à sa composition future. La réussite de la CIG est un préalable indispensable à tout progrès. Aussi, ni vous ni nous ne pourrions nous satisfaire d'un accord à minima, je dirais d'un accord au rabais, qui conduirait l'Union à la paralysie pour les années à venir !

Après la conférence intergouvernementale, s'ouvrira une période que je qualifierai de « grande transition » au terme de laquelle il faudra que l'Union soit stabilisée dans ses frontières et dans ses institutions. Nous devons, pendant cette période, mener de front trois grands chantiers.

Celui, naturellement, de l'élargissement. Quelques années ne seront pas de trop pour conclure les négociations d'adhésion et assurer l'intégration réussie des nouveaux Etats membres.

Celui aussi de l'approfondissement des politiques, à l'initia-



AFF

« Au départ, il y eut Konrad Adenauer et le général de Gaulle qui surent répondre au rendez-vous de l'Histoire et ouvrir – forcer même – ce chemin que nous parcourons ensemble. »



AFF

19 juillet 1977. Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing ont fait « franchir de nouvelles étapes à l'Europe ».

tive de ces pays que j'évoquais tout à l'heure et qui souhaitent aller plus loin ou plus vite. Rassemblés avec l'Allemagne et la France, ils pourraient se constituer en un « groupe pionnier ». Ce groupe ouvrirait la voie en s'appuyant sur la nouvelle procédure de coopération renforcée définie pendant la CIG et en nouant, si nécessaire, des coopérations hors traité, mais sans jamais remettre en cause la cohérence et l'acquis de l'Union. C'est de cette façon, naturellement, que se dégagera la composition du « groupe pionnier ». Non pas sur une base arbitraire, mais par la volonté des pays qui décideront de participer à l'ensemble des coopérations renforcées. Je souhaite ainsi que, dès l'an prochain, le « groupe pionnier » puisse s'atteler, notamment, à une meilleure coordination des politiques économiques, à un renforcement de la politique de défense et de sécurité et à une plus grande efficacité dans la lutte contre la criminalité.

Faut-il que ces Etats concluent entre eux un nouveau traité et se dotent d'institutions sophistiquées ? Je ne le crois pas. Soyons conscients que ce serait ajouter un niveau supplémentaire à une Europe qui en compte déjà beaucoup ! Et évitons de figer des divisions de l'Europe alors que notre seul objectif est de préserver une capacité d'impulsion. Il faudrait plutôt envisager un mécanisme de coordination souple, un secrétariat chargé de veiller à la cohérence des positions et des politiques des membres de ce groupe, qui devrait rester ouvert à tous ceux qui souhaitent le rejoindre.

Ainsi l'Europe, dans cette période de transition, continuera-t-elle d'avancer pendant que sera menée la préparation de la refondation institutionnelle.

En effet, et c'est notre troisième chantier, je propose que, dès après le sommet de Nice, nous lancions un processus qui nous permette, au-delà de la CIG, de répondre aux autres questions institutionnelles qui se posent à l'Europe.

D'abord, réorganiser les traités afin d'en rendre la présentation plus cohérente et plus compréhensible pour le citoyen. Ensuite, définir de façon claire la répartition des compétences entre les différents niveaux de l'Europe. Nous pourrions également réfléchir, dans le cadre de ce processus, aux frontières géographiques ultimes de l'Union ; préciser la nature de la charte des droits fondamentaux que, je l'espère, nous aurons adoptée à Nice ; et enfin préparer les ajustements institutionnels nécessaires, tant du côté de l'exécutif que de celui du Parlement, pour renforcer l'efficacité et le contrôle démocratique de l'Union.

Cette réflexion préparatoire devra être conduite de façon

*Les gouvernements puis les peuples
seraient appelés à se prononcer
sur un texte que nous pourrions alors
consacrer comme la première
« Constitution européenne »*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
 Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
 Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
 Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
 Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

« Notre Europe »

Il est des moments en Europe où il faut changer de registre, déléguer la gestion complexe des affaires courantes et le volontarisme besogneux grâce auquel l'édifice se construit pas à pas, oser regarder au-delà du lendemain. Faute de telles audaces, l'Europe s'étiole. On en était là. Jacques Chirac l'a senti, et c'est un vrai discours de relance européenne qu'il est allé délivrer dans le cadre qui symboliquement s'y prêtait le mieux : l'enceinte de l'ancien Reichstag à Berlin.

Que le souffle européen émane un jour de ce côté-là de l'échiquier politique français, qui l'eût dit il y a une dizaine d'années ? Qu'il se manifeste sous la forme de ce duo inattendu – et plutôt harmonieux – entre le Vert Joschka Fischer et le président de la République, qui aurait pu l'imaginer ? Comme Lionel Jospin, Jacques Chirac appartient plutôt à l'école pragmatique, celle qui se mêle des grands mots comme « fédéralisme » et des dogmatismes qu'ils recouvrent, celle pour qui l'Europe n'est pas un idéal en soi mais la somme des intérêts communs des nations qui la composent. Mais alors que le gouvernement, obsédé par le souci – tout à son honneur – de ne pas rater la présidence française, restait focalisé sur l'échéance des six prochains mois et éludait frileusement les questions « qui divisent » sur l'avenir de l'Europe, le président de la République se lance : « *Au-delà des échéances immédiates, la responsabilité qui nous incombe à nous, membres fondateurs, est de poser sans cesse la question du sens et de l'avenir de l'Europe* ».

Jacques Chirac répond à une

attente pressante des Allemands. Prudent, incertain de ce qu'allait être la réaction française, le gouvernement allemand s'était exprimé par la bouche de Joschka Fischer, qui affirmait ne présenter que ses convictions personnelles. La réponse qui lui est faite aujourd'hui va sans doute au-delà de ce qu'il espérait : c'est la position officielle de la France (approuvée donc par le gouvernement) que Jacques Chirac a exposée solennellement mardi devant le Bundestag. Du coup se reforme ce « moteur » franco-allemand de l'Europe qu'on avait dit pendant un temps hors d'usage ; non pas une entente abusive, pas même une alliance consensuelle, mais la démonstration renouvelée que la dynamique européenne passe par là.

L'exercice, comme l'a dit lui-même Jacques Chirac, était risqué. Car de quoi s'agit-il sur le fond ? D'oser aborder deux sujets qui font peur, parce qu'ils paraissent comporter des contradictions irréconciliables : la possible dilution de l'Europe par les élargissements successifs ou la possible dilution des Etats-nations par une intégration excessive. Le président de la République indique la voie par laquelle, selon lui, peut se résoudre cette dialectique. C'est celle d'une construction de l'Europe par les gouvernements qui la composent, et non par Bruxelles. C'est une voie qui ménage aussi le débat démocratique, pour que chacun puisse s'approprier l'Europe. D'où le titre donné par le chef de l'Etat à son discours : « *Notre Europe* ». C'est, en fait, une méthode pour sortir du blocage conceptuel, des exclusions, des anathèmes.